

Inauguration d'une banque offshore à la zone franche de Tanger

23/01/2007

La banque Offshore, qui a été inaugurée par le président directeur général de la banque centrale populaire, M. Noureddine Omari en présence du ministre des finances et de la privatisation, M. Fathallah Oualalou, offrira à ses clients installés dans la zone franche de Tanger aussi bien des produits et services bancaires Offshore qu' "On-Shore".

Un package de services comprenant notamment des comptes multi-devises, des placements financiers, des services de transfert et de rapatriement de fonds, des financements d'investissements, des opérations de commerce extérieur, des achats de créances et des émissions de cautions et avals.

La banque Offshore met aussi à la disposition des opérateurs installés dans la zone franche de Tanger une "équipe de spécialistes à la pointe de l'ingénierie financière internationale pour les accompagner à chaque étape de leur développement et leur offrir conseil et montages financiers à la mesure de leurs attentes", a-t-on souligné lors de la cérémonie d'inauguration.

Evoquant les nouveaux défis de l'économie nationale, notamment en ce qui concerne la modernisation et l'ouverture sur l'économie mondiale, M. Omari a relevé l'importance d'une telle structure pour accompagner les opérateurs nationaux et étrangers en zones franches aux besoins particuliers en matière de services financiers.

M. Omari, qui est également président du comité directeur du Crédit Populaire du Maroc (CPM), a mis en exergue la nouvelle orientation de cette institution vers une forte implication au niveau du commerce et des échanges internationaux. Une orientation marquant "une forte rupture avec une période où le CPM paraissait plutôt introverti, destiné plus à une consommation domestique qu'à de grandes ambitions internationales", a-t-il dit.

Si la part du groupe dans le financement du commerce international du pays, il y'a encore quelques années, se limitait à 3 ou à 4 %, actuellement la quote part est de 15 % avec l'ambition de parvenir à 20 % avant 2010, a-t-il expliqué.

A rappeler que sept banques marocaines sont déjà implantées dans la zone franche d'exportation de Tanger, un pôle d'excellence qui abrite de nombreux opérateurs internationaux dans différentes branches de l'industrie.

La place financière Offshore de Tanger offre un certain nombre d'avantages fiscaux notamment l'exonération de la taxe sur les intérêts des dépôts des clients non résidents, de la TVA sur les intérêts, commissions et prestations bancaires et de la retenue à la source.

Source: MAP

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=economie&id=1020>